



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Kosovo

Question au Gouvernement n° 1358

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Perrin-Gaillard.

Mme Geneviève Perrin-Gaillard. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères et concerne l'évolution de la situation au Kosovo.

Malgré la poursuite de l'exode des populations kosovares et des bombardements de l'OTAN, il semble que la Yougoslavie pourrait regarder d'un oeil favorable les propositions faites par le G 8 concernant l'arrêt des frappes aériennes et le rétablissement de la paix. A ces fins, la Russie, les Etats-Unis et l'Union européenne multiplient contacts et initiatives; les Finlandais sont sollicités de tous côtés.

Je poserai deux questions.

Monsieur le ministre, quel crédit le Gouvernement accorde-t-il aux ouvertures annoncées par M. Milosevic ?

Pouvez-vous confirmer ces évolutions, qui laissent espérer la fin des opérations de bombardement, ouvrant la voie à un retour de la paix dans les Balkans ainsi qu'au retour des déportés kosovars dans leur pays ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, du groupe communiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Madame la députée, le point de départ de votre question est une déclaration faite hier par le porte-parole du ministère yougoslave des affaires étrangères, reprise ensuite par le président serbe dans une conversation téléphonique avec le ministre italien, dans lesquelles ils se sont dits ouverts, avec certaines réserves, aux conclusions du communiqué du G 8, qui s'est réuni il y a quelques jours et a repris les fameuses cinq conditions logiques, évidentes, indispensables pour la mise en place de l'accord que nous recherchons.

Cette déclaration est nouvelle et c'est la première fois qu'elle est formulée de cette façon. Elle a donc été accueillie avec intérêt, mais, en même temps, avec beaucoup de prudence. Ce que nous recherchons, en effet, ce sont non pas des déclarations, mais des engagements concrets, vérifiables, ce sont des actes: l'arrêt de la répression, le retrait des forces, la proclamation du droit au retour des réfugiés, et leur mise en oeuvre. Des actes, donc, et pas simplement des engagements qui ne pourraient pas être crus.

A l'heure actuelle, M. Tchernomyrdine, envoyé par la Russie, doit s'assurer, je pense, de la réalité de ce début de mouvement, mais, pour le reste, il faut continuer ce qui a été entamé, et dont nous parlons chaque jour: la mise au point d'une résolution entre Occidentaux, Russes et Chinois, pour fixer les détails complets du règlement, qui doit intégrer l'acceptation par les membres permanents de tous les principes fondant la solution et la résolution; l'acceptation de ces principes - nous attendons la réponse depuis des semaines; la suspension des frappes si ces conditions sont acceptées.

L'axe n'a pas varié aujourd'hui. Il y a, enfin, un signal intéressant, mais restons prudents. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert, et sur quelques bancs du groupe communiste.)

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1358

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 20 mai 1999, page 4587

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 mai 1999